

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : FORMATION PLAN DE PREVENTION ET COORDINATION DES ENTREPRISES EXTERIEURES

NIVEAU : Initial Perfectionnement

DUREE : 1 journée = 7 heures

LIEU : Sur site ou Dans nos locaux

PUBLIC : Chef d'établissement, Responsable des services généraux, chargé de sécurité

PRE-REQUIS : Aucun

TYPE D'ACTION : Acquisition des connaissances / Prévention et Sécurité

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Connaître les obligations réglementaires de sécurité en cas d'intervention d'une entreprise extérieure
- Analyser les risques liés aux interventions d'entreprises extérieures
- Identifier les moyens de prévention et les outils
- Connaître les consignes et les outils internes de l'entreprise

CONTENU DE LA FORMATION :

- Obligations réglementaires liées à l'intervention d'entreprises extérieures
- Suivre et faire suivre un plan de prévention
- Les protocoles de chargement et déchargement
- Le permis feu
- La responsabilité des intervenants
- La consigne entreprise extérieures

1- Partie pratique

- Étude d'un cas concret à partir des supports de l'entreprise : L'analyse des risques - Outils et méthodes d'évaluation.

METHODES PEDAGOGIQUES : Pédagogie dite « de l'action ». Exposé théorique avec appui audiovisuel
Etude de cas à partir de supports internes à l'entreprise.

MODALITE D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.

Évaluation pédagogique pour valider les compétences acquises, lors du stage : évaluations formatives.

SANCTION DU STAGE : Délivrance d'une ATTESTATION DE STAGE et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Sur site l'entreprise doit mettre à disposition :

- ✓ Une salle de réunion pour la partie théorique / un vidéo projecteur / un tableau blanc et un Paper-board